

Bulletin de paie

Période du 01/05/2023 au 31/05/2023



Plateforme d'accueil et d'orientation 77
30 RUE ARISTIDE BRIAND
77100 MEAUX
Convention collective : CROIX-ROUGE Française
N. SIRET : 77567227235708 APE : 8790B
URSSAF DE PARIS ET REGION PARISIENNE
N° de cotisant : 116000239775672272
Code structure : 4507

Mme PANCRATE MELANIE

47 B RUE DE TORCY
VAIRES SUR MARNE
77360 VAIRES SUR MARNE
France

Matricule : 00255896	Catégorie : Technicien qualifié	Statut : EMPLOYE	Horaire : 151,67 heures
N° SS : 283079202515723	Coefficient : 507		Dates d'entrée
Emploi : Educateur specialise	Position : 06	Palier : 02	CRF : 13/10/2022
Poste : Educateur specialise	Nb GER : 1 Pts GER : 010 BTI1 : 0000 BTI2 : 0000		Etablissement : 13/10/2022

		Éléments de revenu brut	Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
EV	202304	SAL. INDI. T PLEIN	517,00	4,614	2 385,44	
		SAL. INDI. PRORAT.			2 385,44	
		Ind.mens.MSE			241,00	
		SAL. BAS. PRO.HR.			2 626,44	
		MAJ. DIM/FERIE	8,00	6,92	55,36	
		MAJORATION MCH			69,21	
		Salaire brut			2 751,01	
		Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
		SANTÉ				
		Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	2 751,01			-200,82
		Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	2 751,01	0,932	-25,64	-38,46
		Complémentaire Santé	3 666,00	0,895	-32,81	-32,81
		ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	2 751,01			-103,99
		RETRAITE				
		Sécurité Sociale plafonnée	2 751,01	6,900	-189,82	-235,21
		Sécurité Sociale déplafonnée	2 751,01	0,400	-11,00	-52,27
		Complémentaire Tranche 1	2 751,01	5,960	-163,96	-176,34
		FAMILLE-SECURITE SOCIALE	2 751,01			-94,91
		ASSURANCE CHOMAGE				
		Chômage	2 751,01			-115,55
		AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				-460,77
		CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	2 774,14	6,800	-188,64	
		CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	2 774,14	2,900	-80,45	
		TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			-692,32	-1 511,13
		Autres éléments de paie	Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
RAP	202304	PAS mensuel	-76,02			
		PAS cumul annuel	-385,49			
		Ind.légale transp.			38,55	
		Tickets Restaurant	18,00	2,80	-50,40	-75,60
		Red.cot.sal.cho/ma			39,49	

TOTAUX	Cotis. Sal.	Cotis. Pat.	Brut	Heures Payées	Net Imposable	Net à payer
MENSUEL						
ANNUEL						
COMPTEURS					PAIEMENT	
Acquis					par	
Pris						
Solde						

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

Bulletin de paie

Période du 01/05/2023 au 31/05/2023



Plateforme d'accueil et d'orientation 77
30 RUE ARISTIDE BRIAND
77100 MEAUX
Convention collective : CROIX-ROUGE Française
N. SIRET : 77567227235708 APE : 8790B
URSSAF DE PARIS ET REGION PARISIENNE
N° de cotisant : 116000239775672272
Code structure : 4507

Mme PANCRATE MELANIE

47 B RUE DE TORCY
VAIRES SUR MARNE
77360 VAIRES SUR MARNE
France

Matricule : 00255896	Catégorie : Technicien qualifié	Statut : EMPLOYE	Horaire : 151,67 heures
N° SS : 283079202515723	Coefficient : 507		Dates d'entrée
Emploi : Educateur specialise	Position : 06	Palier : 02	CRF : 13/10/2022
Poste : Educateur specialise	Nb GER : 1 Pts GER : 010 BTI1 : 0000 BTI2 : 0000		Etablissement : 13/10/2022

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU	Base	Taux DGFip / Taux neutre	Montant
Net à payer avant PAS			2 046,84
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie			39,49
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2 171,95	3,5	76,02

Net payé en euros, après déduction du PAS

1 970,82 €

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
4 262,14	0,00

TOTAUX	Cotis. Sal.	Cotis. Pat.	Brut	Heures Payées	Net Imposable	Net à payer
MENSUEL	692,32	1511,13	2751,01	151,67	2171,95	1970,82
ANNUEL	3508,12	7667,24	13950,04	758,35	11013,85	9997,18
COMPTEURS	CP-1	CP		CET	PAIEMENT	
Acquis	0 J.	19 J.		0,00 H.	Régulé le 30/05/2023 par Virement	
Pris	0 J.	0 J.		0,00 H.		
Solde	0 J.	19 J.		0,00 H.		

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.